

Commune de Vérossaz - Assemblée primaire du 13 décembre 2021
Décisions communales du 31 mai au 22 novembre 2021

Administration générale - Finances - Impôts - Bâtiments

Le Conseil municipal

- a accepté des demandes de paiement par acomptes de débiteurs
- a pris note d'actes de défaut de biens et a décidé de les comptabiliser en non-valeur
- a accepté plusieurs demandes de manifestations sous réserve des mesures sanitaires à respecter
- a pris connaissance de la démission de Véronique Zuchuat, secrétaire communale, et a nommé sa remplaçante, Damaris Pirolet
- a participé à une séance de présentation de l'état du dossier de fusion et a décidé de mettre sur pied une soirée citoyenne
- a pris connaissance du rapport établi par l'Inspection des finances suite au contrôle effectué
- a pris les décisions suivantes relatives au budget 2022 :
 - budget de fonctionnement et d'investissements
 - décisions financières liées au changement de plan comptable MCH2
 - décisions fiscales
- a accepté la planification financière 2022-2025 de la Commune

Sécurité publique (police - feu - PC - salubrité)

Le Conseil municipal

- a traité différents cas de salubrité publique
- a approuvé le règlement intercommunal du feu à soumettre à l'approbation de l'assemblée primaire
- a décidé de mettre sur pied un nouveau cours de premiers secours pour 2022
- a sélectionné les entreprises pour l'appel d'offres concernant l'assainissement de l'ancien stand de tir de Chavanne et a adjugé les travaux y relatifs

Enseignement et formation

Le Conseil municipal

- a pris connaissance du départ d'une enseignante et a validé son remplacement par l'engagement d'un nouvel enseignant
- a fait effectuer divers travaux de rénovation du bâtiment scolaire
- a adjugé les travaux relatifs à l'installation du Wifi

Culture - Loisirs - Culte - Chemins pédestres - Cimetière

Le Conseil municipal

- a accepté la demande de la Paroisse des 2 Rives pour l'organisation d'un marché sur la place communale
- a pris connaissance de l'homologation par le Conseil d'Etat des plans des itinéraires cycloportifs « Les Giettes »
- a pris connaissance de l'homologation par le Conseil d'Etat des modifications des itinéraires des chemins pédestres
- a pris connaissance de la démission du responsable de l'entretien des chemins pédestres

Santé publique - Prévoyance sociale

Le Conseil municipal

- a traité plusieurs demandes d'assistance sociale
- a fêté 2 nonagénaires : Mme Germaine Gex et M. Michel Morisod

Travaux publics

Le Conseil municipal

- a émis un préavis positif sur le principe du tracé du projet de liaison à câble entre St-Maurice et Vérossaz
- a adjugé les travaux d'élagage des routes forestières communales
- a pris les mesures nécessaires suite à un éboulement survenu sur la route des Pésaires

- a décidé de profiter des travaux de goudronnage de la RC 107 prévus en 2022 et 2023 par le canton pour faire l'entretien des canalisations selon besoins à déterminer
- a pris connaissance de l'approbation de la mise en conformité de la signalisation et la création de zones 30 km/h par la commission cantonale de signalisation routière
- a adjugé les travaux pour le marquage et la signalisation des futures zones 30 km/h
- a accepté une offre pour la mise en conformité de l'éclairage public

Services industriels - Torrents

Le Conseil municipal

- a adjugé divers travaux en lien avec la construction du nouveau réservoir d'eau
- a fait procéder à des travaux de rénovation de certaines fontaines
- a décidé une mise à jour des cartes des dangers des cours d'eau Vésenaux, Chez Borré Sud et Nord, Coquet et Bioley
- a fait faire des travaux d'entretien des torrents
- a adjugé les travaux de maintenance du réseau d'eau potable

Traitement des déchets

Le Conseil municipal

- a fait poser une nouvelle benne pour la récupération du fer et de l'aluminium
- a fait commencer l'entretien du site de la déchetterie de Mabilien en prévision de son aménagement
- a adjugé les différents travaux pour l'aménagement de la déchetterie de Mabilien

Protection et aménagement du territoire - Constructions

Le Conseil municipal

- a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes :
 - Michel Beux – installation solaire
 - Stéphane Barman – construction d'un cabanon de jardin
 - Séraphin Morisod & Fils SA – construction d'une villa
 - Véronique et Fabrice Zuchuat – construction d'un couvert à voiture
 - MBA Immobilier SA – modification du projet de construction d'un immeuble
 - Anaïs et Denis Veuthey – couverture de la terrasse à lames orientables
 - Hubert Morisod – installation solaire
 - Olivier Fierz – modification façades
 - Philippe Sallin – nouvelle construction et transformation
 - Aline Desaulles et Clément Lalanne – projet social et d'habitation avec yourte
 - Ricardo et Christine Rodriguez Bolgan – réfection de la toiture
 - Jacques Burkhalter – installation solaire
- a traité plusieurs demandes de prolongation du délai d'autorisation de construire
- a préavisé les demandes d'autorisation de construire suivantes déposées auprès du Secrétariat cantonal des constructions, compétent à la matière :
 - Bourgeoisie de St-Maurice- transformation chalet Essertex
 - Commune de Vérossaz – aménagement d'une déchetterie et renaturation de l'ancienne décharge

Bourgeoisie de Vérossaz - Assemblée primaire du 13 décembre 2021
Décisions bourgeoises du 31 mai au 22 novembre 2021

Le Conseil bourgeoisial

- a pris connaissance que la commission bourgeoise a validé la prise en charge des travaux de la route de la Biolle par le fonds de reboisement ; cette procédure a été validée par le canton
- a accepté le budget de fonctionnement et d'investissements 2022